



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLARD**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 15</b>  <b>Présents : 14</b>  <b>Procuration : 1</b>  <b>Absents : 1</b>  <b>Votants : 15</b>	<b>Délibération N°2026-19</b>  <b><u>Election des membres à la commission appel d'offres</u></b>
--	--

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DIX-NEUF MAI**, le Conseil Municipal de la Commune de VILLARD, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à 19h30 en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Pierrick DUFOURD, Maire.

Date de la convocation : 11 mai 2026

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Madame Blandine CUGNIER, Madame Lori DUCROZ-LELEVRIER, Monsieur Pierrick DUFOURD, Madame Stéphanie GACHET-GUINAND, Monsieur Mathieu GUINAND, Madame Catherine MICHOUILLER, Monsieur Jean-Sébastien MOLITOR, Monsieur Frédéric MOUTHON, Monsieur Joël MOUTHON, Madame Laurette PINGET, Madame Florine QUINTIN, Madame Mireille ROSAY

**EXCUSES** : Monsieur Guillaume GOUSSE représenté par M. Jean-Sébastien MOLITOR par pouvoir du 14 mai 2026.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Laurette PINGET est nommée secrétaire de séance.

**Délibération N°2026-19 – Election des membres à la commission appel d’offres**

Vu l'article L.1411-5 du CGCT qui dispose que dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle.

Lorsqu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement. Il en est donné lecture par Monsieur le Maire.

Sont proposés les membres ci-dessous :

Monsieur Christophe BOSSU, Mesdames Stéphanie GACHET-GUINAND, Catherine MICHOUPLIER, membres titulaires ;

Monsieur Mathieu GUINAND, Mesdames Blandine CUGNIER, Lori DUCROZ-LELEVRIER, membres suppléants.

**Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu le rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
Par 15 voix Pour,  
Décide à l'unanimité de :**

**APPROUVER** les modalités d'élection des membres de la CAO ;

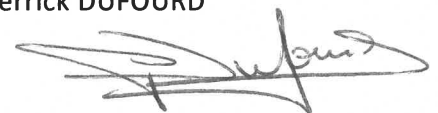
**CONSTATER** qu'une seule liste a été déposée ;

**APPROUVER** la composition de la commission d'appel d'offre proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Villard, le 21 mai 2026

Le Maire,  
Pierrick DUFOURD



Le Secrétaire de séance,



Télétransmise le  
Affichée le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.